



**Union Départementale Fédérée des Associations
pour le Don du Sang Bénévole du Département des Vosges
(U.D. D.S.B. 88)**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Déclarée sous le n°5847 – J.O. n°14 du 17/01/1965
Adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole

Siège social : au domicile du Président

Saulxures-sur-Moselotte, le 26 mai 2008

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
PRÉPARATOIRE N° 4 A "Randonnez Votre Sang"**

Mercredi 21 mai 2008

**À KICHOMPRÉ À GÉRARDMER
À 14 H 30**

Étaient présents : Françoise DIDIER, Sylvain ZANETTI, René CLAUDE, Fernand GUILLAUME, Claude François HOUTMANN, Alexandre CARTIGNY, Yvonne CLAUDE, Monique DIDIER, Hubert GOEURY, Chantal SCHMODERER, Michel SIMONIN, Michèle SIMONIN, André SCHMODERER, François AUBEL

Etaient excusés :

Début de séance à 14 h 40

1. Problèmes généraux

Les lampes de poche devant être livrées avant la fin de la séance, ceux qui en ont commandé en prendront livraison avant de partir – prix unitaire comme annoncé précédemment = 4 €. La Présidente en profite pour annoncer que les tarifs de remboursement des frais de collation sont augmentés de 0.10 €, applicables au 1^{er} mai. Exemplaire en annexe. La Présidente a reçu hors délai une demande de Mérite du Sang de l'amicale de Vagney, aucune suite ne pourra lui être donnée au titre de la promotion 2009. Cette même amicale a transmis tardivement une demande pour l'utilisation du véhicule de l'UD. Après discussion, il est décidé de lui permettre de l'utiliser quand même compte tenu de l'impact publicitaire qu'il représente et que c'est quand même sa raison d'être.

2. Animations Randonnez votre sang

Animations prévues dans les villes étapes suite au questionnaire (sous réserve) :

- | | |
|-----------------|---|
| - Fraize | = néant (sauf si possible quelques élèves de 3 [°] du collège habillés en globules pour l'accueil en Mairie) |
| - St Dié | = majorettes + petit déjeuner le lendemain |
| - Senones | = accueil par les scolaires à midi |
| - Raon l'Etape | = néant |
| - Rambervillers | = petit parcours cycliste avec les élèves de CM 2 - Mairie |
| - Châtel | = participation à l'appel du 18 juin + accueil à la Mairie |
| - Charmes | = néant |

- Mirecourt	= néant
- Gironcourt-sur-Vraine	= possibilité accueil par la mairie + participation à la Fête de la Musique à Neufchâteau
- Neufchâteau	= lâcher de ballons
- Vittel	= néant
- Dompierre	= néant
- Darney	= en liaison avec Bains-les-Bains + lâcher de ballons à Hennezel + accueil par les scolaires
- Bains-les-Bains	= promenade en calèche + remise en forme aux thermes
- Val d'Ajol	= accueil enfants des écoles à Plombières
	Accueil par la municipalité
- Remiremont	Marché au Girmont (utilisation de voitures pour s'y rendre)
- Xertigny	= Passage sous les arcades + hall d'accueil Cora
- Épinal	= néant
- Pouxeux	= lâcher de ballons, accueil maison de l'étudiant, accueil mairie, hébergement à Pouxeux
- Lépanges/Vologne	= à voir
- Bruyères	= accueil mairie – repas en commun
- Granges/Vologne	= accueil mairie – marché - télévision locale
- Le Tholy	= accueil mairie - école maternelle et primaire
- Vagney	= pique-nique cour école Rain-Brice
- Ramonchamp	= Relais avec l'amicale de Le Tholy
- Saulxures	= réception mairie
- Cornimont	= néant
- Gérardmer	= réception salle des fêtes

= collectes samedi après-midi et dimanche matin donc difficultés pour faire une animation particulière mais le Comité sera partie prenante de l'organisation de la réception Crédit Mutuel. Le stand parapluie pourra éventuellement être remis sur la place du Tilleul sous le chapiteau.

3.Départ et arrivée

Les amicales de Raon l'Étape – Rambervillers – Châtel – Charmes – Mirecourt – Dompierre – Remiremont – Xertigny – Épinal – Bruyères – Vagney – Saulxures n'ont pas répondu au questionnaire quant à leur présence éventuelle au départ où à l'arrivée – afin d'en permettre l'organisation, il conviendra de connaître leur position exacte et le nombre de participants (frais pris en charge par le Crédit Mutuel). Claude se chargera de contacter les présidents des amicales suscitées.

4.Modifications du parcours initial

Neufchâteau - De façon à équilibrer le parcours vers Vittel qui est trop long, l'arrivée ne se fera pas à Neufchâteau mais à Circourt-sur-Mouzon. L'amicale de Neufchâteau récupérera les pèlerins à Circourt-sur-Mouzon pour les ramener à Neufchâteau où ils seront hébergés – Le départ le lendemain matin pour Vittel se fera depuis Circourt-sur-Mouzon.

Le Val d'Ajol / Remiremont - Le parcours passera par Girmont et La Vigotte. À l'arrivée à Remiremont, le parcours passera par les Arcades puis un véhicule amènera les pèlerins sur le hall de Cora.

Vagney / Saulxures – utilisation de la Voie Verte (à voir)

Ramonchamp / Cornimont - 14 km le matin puis **Cornimont / La Bresse** l'après-midi sur 10 km. Le lendemain, le parcours La Bresse / Gérardmer ne fera plus que 9 km. Et ce, pour arriver en fin de collecte à Gérardmer à 12 h 30.

5.Hébergement et animations dans les communes où rien n'est prévu

Raon l'Étape : Alexandre verra pour un accueil à la Mairie et se chargera du dossier de presse

Vittel – Yvonne prendra contact avec des amis pour l'hébergement et donnera la réponse pour lundi 26 mai à Claude qui prendra le relais pour l'hébergement si elle n'a rien trouvé de positif. Claude se chargera du dossier de presse et de la diffusion des affiches. Si rien n'est trouvé pour l'hébergement, prévenir Monique qui s'en chargera.

Darney – Monique s'en charge

Saulxures et La Bresse – Sylvain s'en charge

6.Utilisation du véhicule de l'UD

Par nature, le véhicule devrait pouvoir être utilisé comme support publicitaire tout au long du parcours. Toutefois, afin de ne pas gêner le déroulement des collectes déjà prévues et donc ne pas pénaliser les amicales qui ont déjà demandé ce véhicule, il sera ponctuellement retiré du parcours. À charge pour les amicales intéressées de venir le chercher là où il se trouvera et de le ramener là où il devrait être.

Toutefois l'utilisation du véhicule est liée au fait qu'il conviendra, pour chaque amicale, de prévoir d'en ramener le chauffeur à son lieu de départ. Claude contactera par téléphone les présidents de façon à leur expliquer ce qu'il convient de faire et savoir s'ils sont d'accord.

7.Divers

- ♥ L'U.D. adressera un courrier aux maires dans les villes-étapes. Pour les communes sur le parcours rattaché à une amicale, c'est l'amicale locale qui se chargera de prévenir les maires intéressés.
- ♥ Claude contactera la société l'Air Liquide pour les bouteilles d'hélium nécessaires au gonflage des ballons là où un lâcher de ballons est prévu et enverra la copie de ce courrier aux amicales l'ayant prévu. Si la direction régionale de l'Air Liquide n'a pas donné de réponse avant le 10 juin, il appartiendra aux amicales intéressées de se mettre en contact avec le concessionnaire local afin d'obtenir le gaz dont elles ont besoin soit, Gérardmer (300) – Neufchâteau (200) – Épinal (300) – Granges/Vologne (250) – Bains-les-Bains (150) – Senones (150).
- ♥ René a fait le nécessaire quant à l'assurance Responsabilité civile pouvant être engagée lors du parcours
- ♥ Les cartes pour le lâcher de ballons et les promesses de don seront imprimées par l'E.F.S.
- ♥ Dans un souci de sécurité, les sacs à dos des deux pèlerins permanents seront munis de bandes réfléchissantes avec possibilité de porter également des brassards réfléchissants (possibilité à utiliser également par les marcheurs ponctuels). Fernand fabriquera deux calicots pour les marcheurs.
- ♥ Il a été envisagé d'obtenir gratuitement pour 1 mois, l'utilisation de 2 téléphones portables de façon à permettre à Fernand de rester en liaison avec les marcheurs. Le numéro du portable habituel de Jean-Marie Paulin étant le 06.72.18.56.69

Fin de séance à 16 h 45

Le Secrétaire-adjoint départemental,

Le Président départemental,

Claude HOUTMANN.

Françoise DIDIER.